

Tribune libre

de Jean R. GUION Décembre 2005
Président de l'Alliance Francophone



Les prochains rendez-vous

Dates	Thèmes	Lieu
5 mai 2006	5èmes Entretiens de la Francophonie	Lyon, France
28 juin au 7 juillet 2006	4ème Université d'été francophone	Lyon, France
28 juin 2006	Conseil d'administration de l'AIRF	Lyon, France
4ème semaine de septembre 2006	Représentation de l'AIRF au Sommet de la Francophonie	Roumanie
Octobre / Novembre 2006	Assemblée Générale de l'AIRF	Val d'Aoste (Italie)
Février / Mars 2007	3èmes Rencontres internationales des Régions francophones	Bamako / Tombouctou (Mali)

« Non Alignement Francophone et Régionalisation »

La Francophonie est fondée sur le partage d'une langue commune et sur les valeurs que l'usage de cette langue véhicule. En ce sens, la Francophonie se distingue des autres communautés qui, fondamentalement, se forment, elles, sur la base d'intérêts ponctuels plus ou moins nombreux, en référence à des critères géographique, sectoriel, de puissance, à la mise en commun d'un dispositif de sécurité, à une confession religieuse ou à une sensibilité partisane...

La Francophonie est elle essentiellement fondée sur le dialogue et la solidarité, par delà les cultures, les confessions, les puissances économiques.

La pertinence de la vision francophone dans le monde actuel procède de cette singularité.

A l'échelle planétaire, la Francophonie ouvre en effet une voie alternative au choc des civilisations que d'aucuns décrivent jusqu'à lui donner corps. A dessein parfois !

Elle subordonne également l'économie, la richesse et la consommation à un système de valeurs qui sont celles véhiculées par la langue française et la philosophie humaniste.

Stélio Farandjis, avec son sens de la formule, avait bien décrit ce mouvement francophone : « Une alternative au Tout Coca Cola et au Tout Ayatollah ».

Un nouveau Non Alignement en somme !

Ainsi, sans véritablement présenter un projet de société, la Francophonie propose néanmoins un savoir vivre ensemble qui compte autant de repères et dont le respect est la clef de la rencontre et de l'harmonie entre les Peuples.

Bien évidemment, cette pertinence, à l'échelle planétaire, se vérifie aussi à l'échelle des Régions.

Plus encore : elle y prend racine, et y déploie ses ailes !

La Région, avec tout ce qu'elle compte en termes d'identités, de différences et de proximités, offre un espace qui peut tout à la fois être ouvert sur l'autre, et lui être fermé.

La responsabilisation qui accompagne l'idéal humaniste, dans ce qu'il a de plus grand, implique une attention constante de l'autre, qui correspond finalement à une attention constante de soi !

Elle implique une mesure, un dosage, qui répondent au souci de préserver un patrimoine culturel, scientifique ou biologique, et au souci de le faire vivre, de l'alimenter.

Claude Levi-Strauss a parfaitement souligné combien une société qui se couperait des autres serait vouée à la dégénérescence, et combien, en revanche, une société qui s'attache au contact des autres s'enrichit.

C'est pourquoi la Francophonie appréhendée à travers les Régions, comme le fait si bien l'AIRF, constitue une approche concrète, visible et palpable de la défense des valeurs et des intérêts francophones. L'action de l'AIRF donne une véritable visibilité et une réalité à cette Francophonie qui nous est si chère, mais qui trop souvent paraît si lointaine de ceux sensés en partager l'expression !

L'écho des Régions Francophones

www.regions-francophones.com

Sommaire

► Le mot du Président

► L'évènement de l'AIRF

- Les cellules régionales de coopération francophones

► L'actu

- Assemblée Générale de Namur
- La 5ème conférence des OING à Ouagadougou (Burkina Faso)
- Signature de la Convention avec l'UNITAR (ONU)

► Les prochains rendez-vous

► La tribune libre

Le mot du Président



Une francophonie combattante

Plus que jamais l'on s'aperçoit que par le truchement d'une

langue commune, les hommes peuvent mieux échanger, donc s'informer, construire.

Le Français est une langue largement parlée, transmise et apprise dans le monde. Cet atout doit être valorisé.

Ne perdons pas de temps dans une vaine course à l'échalote après telle ou telle langue dite internationale.

Développons et cultivons notre jardin, il est bien assez grand.

Dans l'administration de ce « Jardin à la Française » les Régions tiennent un rôle de plus en plus important dans la gestion administrative et politique des pays ayant le Français en partage.

Quel que soit le nom qu'on lui donne, ce premier échelon d'administration en dessous de l'Etat s'avère être le niveau pertinent de proximité.

C'est aussi un niveau pertinent du monde de la francophonie populaire.

Rassemblées au sein de l'AIRF, les Régions ont vocation à multiplier

leurs échanges et leur coopération. A ce titre notre association lance les Cellules régionales de coopération francophone dont la première session de formation a débuté le 23 janvier 2006.

Il nous semble indispensable que chaque Région francophone dispose de correspondants élus et administratifs susceptibles de répondre et d'échanger avec leurs collègues des Régions membres de l'AIRF.

Lorsque les hommes se parlent, se connaissent, l'échange d'expériences est possible. Lorsque le dialogue est établi, et je dirai même lorsque des liens d'amitié se créent, on peut alors agir ensemble et réaliser des projets communs.

Constituées au minimum d'un élu et d'un cadre permanent de chaque collectivité, les Cellules deviendront l'artisan et la cheville ouvrière de nos coopérations croisées.

Aussi se crée tout autour du monde, un réseau d'amitié francophone dont les Cellules seront un fort maillon.

Bonne année à toutes et à tous .

Thierry Cornillet,
Président de l'AIRF

Association Internationale des Régions Francophones



Directeur de publication :
Thierry Cornillet
Responsable :
Bruno Chiaverini
Rédaction / Conception :
Christine Tavano
Conception graphique :
Greg Anderson - www.andersongreg.com
Administration :
AIRF - 28, rue Benoît Bennier (Bureaux Verts)
69260 Charbonnières - France
ISSN en cours - Tous droits réservés
Impression :
Tirage : 2000 exemplaires

Pour joindre l'AIRF / Pour toute demande d'information :
AIRF - 28, rue Benoît Bennier (Bureaux Verts)
69260 Charbonnières - France
Tél. +33 (0)4 72 59 46 50
Fax. +33 (0)4 72 59 45 88
www.regions-francophones.com
info@regions-francophones.com

Toute partie de ce bulletin d'information peut être reproduite, sous une forme quelconque et par tout moyen, à condition que l'on indique que l'AIRF / Le Bulletin d'information, en est la source.

Informations à adresser à la rédaction
1 mois complet précédent la parution.

Association Internationale des Régions Francophones



les Cellules régionales de coopération francophones



Université d'été de la Francophonie

► Comment se former à la Francophonie et à la coopération décentralisée ?

Pour mieux se saisir de la Francophonie, donner à chacun des éléments de compréhension mutuelle et identifier les leviers de l'action collective au sein du réseau, trois cycles de formation sont au service de l'AIRF et visent des objectifs communs :

- Faire connaître la Francophonie, ses missions, son organisation et ses programmes,
- Faciliter la concertation entre Régions francophones sur les thèmes concourant aux enjeux de développement économique, culturel et humain de la Francophonie,
- Encourager et mettre en place le développement de programmes concrets de coopération au sein de l'AIRF.

► Pourquoi et comment sont composées les Cellules régionales de coopération francophones ?

Chaque collectivité adhérente à l'AIRF est invitée à créer une Cellule régionale de coopération francophone.

Deux correspondants permanents pour la Francophonie, un élu et un cadre permanent de la collectivité sont nécessaires pour renforcer le dialogue et l'action au sein de l'AIRF. Ce seront les interlocuteurs directs et opérationnels au sein de l'AIRF. L'élu aura en charge de représenter son Exécutif régional et d'être un relais des engagements interrégionaux, le cadre permanent animera les projets et pilotera concrètement les actions planifiées au sein de l'association

Des formations sont mises en œuvres, réservées aux Régions adhérentes à l'AIRF. Le coût de la formation est pris en charge par l'AIRF. Le coût de l'hébergement est subventionné par la Région Rhône-Alpes. Seul le transport reste aux frais des participants.

La formation est assurée conjointement par l'Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation (IFRAMOND) et le Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL).

Le premier cycle de formation est prévu du 23 janvier au 10 février 2006. Un stage pratique optionnel dans une collectivité pourra être organisé (1 à 3 semaine) à la suite du cycle de formation.

D'autres sessions de formation auront lieu en 2006 et 2007.

► Assemblée Générale de l'AIRF

Le 11 octobre à Namur (Belgique)

Le 11 octobre 2005 se tenait à Namur, à l'invitation de la Région Wallonne, l'Assemblée générale de l'AIRF. Philippe SUINEN, directeur général au Commissariat général aux Relations internationales de la Région Wallonne a accueilli très chaleureusement les participants. Le Président, Thierry Cornillet, a remercié les nombreuses Régions qui se sont déplacées venant parfois de l'autre bout du monde et constate que la mobilisation s'accélère et que de plus en plus de Régions se mobilisent à l'appel de l'AIRF.



Participants à l'AG de Namur

Il annonce les actions concrètes qui seront mises en place dans les prochains mois :

- Création d'une cellule centrale permanente,
- Création de cellules francophones de coopération avec un cycle de formation dont le premier a démarré le 23 janvier 2006 à Lyon,
- Mise en place d'un instrument informatique de contacts (intranet) permettant aux permanents des cellules francophones de communiquer entre eux, d'échanger et de mettre en place des projets communs de coopération, ou d'échanges d'expérience.

Un réseau d'experts internationaux sera identifié pour permettre aux Régions adhérentes de bénéficier des échanges d'expériences entre elles.

Le Président Cornillet propose la nomination par pays d'un coordinateur de l'AIRF qui pourrait ainsi faire circuler l'information et susciter l'adhésion des Régions de son pays.

Il annonce aussi la mise en place de commissions de travail consacrées au développement humain, au développement culturel et au développement économique.

Le Conseil d'administration s'est élargi de trois membres : la Région autonome du Val d'Aoste (Italie), la Région Champagne Ardenne et la Région Nord Pas de Calais (France).

Fidèles à l'appel de Marrakech, les Régions francophones ont réaffirmé à cette occasion leur attachement à une Francophonie des Peuples, proche et au service des populations et leur volonté de participer activement à sa construction.

► 5ème Conférence des Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING)

Les 12 et 13 septembre 2005 à Ouagadougou (Burkina Faso)

L'AIRF s'est vu récemment accordé le statut consultatif d'OING par l'OIF, à ce titre elle participera aux consultations de celle-ci pour la mise en place de ses programmes. Une délégation composée du Président et du Secrétaire général de l'AIRF s'est rendue à Ouagadougou pour participer à la 5ème Conférence des OING. L'AIRF est maintenant référencée sur le site Internet de l'OIF. Une prochaine étape pourrait consister en une reconnaissance par les Nations Unies en tant qu'OING. Une demande en ce sens a été adressée à l'ONU.



Ouagadougou - Septembre 2005

► Signature de la Convention de l'AIRF avec l'UNITAR (ONU)

Le 24 octobre 2005 à Paris

Le 24 octobre dernier, le Président Thierry Cornillet a signé à Paris avec M. Marcel Boisard, Sous secrétaire général des Nations Unies et Directeur général de l'UNITAR, un protocole d'entente entre l'Unitar (Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche) et l'AIRF. Cet accord permettra à l'UNITAR de :

- participer à la mise en place et au soutien des collectivités décentralisées de niveau régional en favorisant la décentralisation, la bonne gouvernance locale et les processus de gestion territoriale participative,
- proposer aux membres de l'AIRF des programmes de sensibilisation, de formation et de soutien pour favoriser, d'une part les échanges d'expériences et la diffusion des meilleures pratiques de gestion et d'action, et, d'autre part, les coopérations bilatérales et multilatérales Nord-Sud, Sud Nord et Sud-Sud.



Marcel Boisard et Thierry Cornillet